

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2020-27**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoir : 00
Votants : 14

L'an deux mil vingt
Le 03 juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 29 juin 2020

Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre et au SAGE.

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, PASCALE CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

ABSENT : Benoist CHAMARAUD

Secrétaire de séance : BERTHIER Marcel

Sur l'invitation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal désigne un délégué pour représenter la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB). Un seul représentant peut être nommé.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

DESIGNE :

- Un représentant : ORJOLLET David

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché